



**Syndicat des Personnels  
Administratifs des  
Services Extérieurs de  
l'Education Nationale**

Montreuil,  
Le 29 janvier 2018

### **Seulement le Bac ?**

La volonté de mettre à bas les diplômes nationaux, de mettre en avant la compétence contre la qualification s'inscrit dans les attaques contre le Code du travail contenues dans la loi El Kohmri comme dans les ordonnances.

**Pour FO, l'un et l'autre sont inacceptables.**



## **Rapport Mathiot : une attaque contre le bac ?**

### **Pas simplement...**

La mobilisation des enseignants, des étudiants, des lycéens, le 1<sup>er</sup> février à l'appel de FO, CGT, FSU, SUD, avec l'UNEF, UNL, UNL SD, SGL répond très justement aux revendications et inquiétudes des personnels, renforcées par la parution du rapport Mathiot, remis au ministre de l'Education nationale le 24 janvier.

Mais le rapport, comme les annonces du ministre Blanquer dès sa prise de fonctions, s'ils venaient à se traduire en actes, ne seraient pas sans conséquences pour les personnels administratifs. Ils remettraient tout autant en question l'organisation de notre administration que des pans entiers de missions.

### **Dommages collatéraux ?**

Certains clairoient que les personnels administratifs appartiennent à la communauté éducative. Toutefois, les mêmes tentent de faire croire que ces personnels ne seraient pas concernés par les réformes touchant les autres personnels de l'Education nationale et vivraient dans un monde à part.

### **A FO, nous ne partageons pas cette position.**

En favorisant le contrôle continu, les personnels des services d'exams et concours, mais aussi ceux chargés de la reproduction des sujets, seront impactés.

En remettant en cause les disciplines, en les explosant, en révisant le statut des enseignants, en supprimant des postes d'enseignants, ce sont les services de gestion des personnels du second degré des rectorats qui seront impactés.

En donnant aux EPLE la gestion de l'utilisation de leur dotation horaire globale, avec encore plus d'autonomie et selon leur « ambition de pilotage », ce sont les services des moyens des rectorats et des DSDEN qui seront impactés.

Et les missions devront être assurées, dans un premier temps avant extinction, par les personnels administratifs des EPLE qui sont déjà asphixiés par une surcharge de tâches et de travail, sans postes supplémentaires.

Si cette réforme passe, ce sont des centaines de postes de personnels administratifs qui seront impactés. Ils sont donc bien concernés par les réformes.

### **Il n'y a pas d'étanchéité entre les réformes.**

Elles touchent tous les personnels. Leurs conséquences ne sont pas circonscrites à un corps particulier mais bien à tous. Elles s'inscrivent dans toutes les politiques d'austérité qui détruisent les postes, les services et les missions. Elles accompagnent la suppression annoncée de 120 000 postes de fonctionnaires durant le quinquennat. Elles sont dans la ligne de destruction du service public de l'Education nationale et la mise en place d'une éducation territorialisée. Car, en renforçant l'autonomie des EPLE, qui gèreraient leurs épreuves à la carte, on remettrait en cause le bac, comme diplôme national, commun à tous.

**C'est la position de FO. C'est pourquoi le SPASEEN-FO soutient la mobilisation du 1<sup>er</sup> février. Il alerte les personnels administratifs et les appelle à se tenir prêts à se mobiliser pour défendre leurs acquis, leurs garanties statutaires, leurs postes et leurs missions.**